



Pour un appartement à 17ans

Par **Anonyme 2609**, le 15/01/2017 à 21:17

Bonjour,

Je voudrais savoir si, à 17 ans, j'ai le droit de prendre un appartement, car cher moi je ne tiens plus, je déprime tout le temps et tellement que ça ne va pas, les cours, je les suis pas.

Et est-ce que j'aurai des aides pour m'aider à payer ou pas ? Et si j'ai droit de prendre un appartement si je suis mineur il faut que j'aïlle où ? Et je ne veux pas que mes parents le sache pour le moment mais j'en parle beaucoup avec mon petit ami. Est-ce qu'il serait possible que vous répondez au plus vite ?

Merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le 15/01/2017 à 21:23

Bsr...

Non, c'est impossible.

Perso, j'ai eu un studio en ville à 17 ans, mais ce sont mes parents qui l'ont louée à l'époque. Et croyez moi, après 2 mois je trouvais cela difficile, courses, ménage, cuisine, assurances à payer, edf gaz ...

Par **amajuris**, le 16/01/2017 à 08:37

bonjour,
il appartient à vos parents de vous aider.
sinon, il vous faudra travailler.
salutations